

2013/5684 - Attribution d'une subvention de 120 000 euros à l'Association COMAP, composée des équipes de la Fédération Française Handisport, de sa Ligue Régionale et de la Ligue d'Athlétisme Rhône-Alpes pour l'organisation des Championnats du Monde d'Athlétisme IPC 2013 à Lyon du 19 au 28 juillet 2013 - Signature d'une convention avec cette association (Direction des Sports) (BMO du 01/07/2013, p. 1563)

Rapporteur : M. BRAILLARD Thierry

M. BRAILLARD Thierry, rapporteur : Il s'agit d'un soutien financier pour l'organisation du championnat du monde d'athlétisme Handisport qui aura lieu dans la métropole lyonnaise du 19 au 28 juillet 2013.

Mme CHEVASSUS-MASIA Nicole : Nous voterons avec grande satisfaction cette subvention de 120 000 euros pour les Mondiaux d'athlétisme paralympique qui se dérouleront au parc de Parilly du 19 au 28 juillet.

Au dernier Conseil municipal, notre Groupe a déploré un manque de communication de la Ville de Lyon sur cet événement international. Notre intervention a visiblement été efficace puisque l'événement figure bien désormais sur le site internet de la Ville.

Et oui, cet été, il n'y aura pas que le Tour de France à Lyon !

Les Mondiaux d'athlétisme paralympique sont la deuxième plus grande compétition paralympique internationale après les Jeux paralympiques. Avec 8 titres et 45 médailles, le sport paralympique français a fait preuve de son excellence et de son dynamisme aux JO de Londres en 2012.

Ces athlètes exceptionnels doivent être mieux valorisés et pas seulement une fois tous les 4 ans ! L'accueil de ces Mondiaux à Lyon est l'occasion de le faire. C'est une opportunité unique pour Lyon de contribuer à la reconnaissance du handisport.

Si pour tout valide, le sport est un moyen de se maintenir en forme et de se détendre, il peut prendre une toute autre dimension pour les personnes handicapées. Pour eux, le sport dépasse le cadre du terrain, du stade ou du gymnase. Il a des effets bénéfiques du point de vue physique, psychologique et social. C'est un outil d'intégration au sein de la société.

Au-delà de la question des subventions et de la médiatisation du handisport, il faut aussi veiller à lever les barrières à la pratique sportive des personnes en situation de handicap. La Ville a un rôle à jouer, au niveau de l'accessibilité des équipements notamment. Il faut aussi sensibiliser les clubs valides à l'accueil de sportifs handicapés.

Ces clubs disposent parfois de moyens logistiques, humains, financiers nécessaires à la démocratisation du sport, ce que le handisport ne peut réaliser tout seul. Ces projets se multiplient mais des progrès restent à faire.

Avec l'Association « Sport dans la ville », la Ville de Lyon est déjà un exemple fort du rôle majeur que les Collectivités territoriales peuvent jouer dans l'intégration par le sport. A l'avenir, Lyon Divers Droite souhaite qu'elle le prouve encore plus avec le handisport et le sport adapté.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Madame Chevassus, comme vous le savez, vos suggestions sont toujours, pour nous, accueillies avec plaisir. Une Opposition positive, c'est ce que nous souhaitons, une Opposition qui soit dans la proposition, pas seulement dans l'opposition.

Cette subvention de 120 000 euros, suivie d'une subvention de 120 000 euros par le Grand Lyon, ne date pas des derniers 15 jours. Nous avons déjà anticipé vos désirs.

Ce matin, M. Brillard en parlera, nous avons donné le coup de lancement de la piscine du Rhône. Je vous invite à aller voir le très bel accès que nous avons fait pour les personnes en fauteuil roulant, de manière à ce qu'ils puissent utiliser cette piscine. Nous pensons au handicap. Vous verrez également que pour les personnes aveugles, l'ensemble du bassin est signalisé, de manière à ce qu'elles aussi puissent aller dans ces lieux sans trop de difficulté.

Le handicap est au cœur de nos préoccupations, comme Mme Thérèse Rabatel ne manque pas de nous le rappeler chaque fois qu'elle a l'occasion de s'exprimer, non seulement de s'exprimer mais d'agir.

Je vous remercie pour vos suggestions. Si vous en avez d'autres à nous faire, nous sommes totalement preneurs.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)

